



Séjours linguistiques étudiants

PREPARER MON SEJOUR

Table des matières

QUEL EST VOTRE NIVEAU LINGUISTIQUE ?.....	2
INFO & SERVICES.....	3
L'HEBERGEMENT	6
COMMENT S'INSCRIRE ?	8
SUIVI ADMINISTRATIF DE VOTRE DOSSIER.....	11
DOCUMENTS INDISPENSABLES	13

Bienvenue à CLC !

Vous avez besoin d'un conseil, d'une information complémentaire ?

Contactez-nous, nous sommes à votre écoute : avant, pendant et après votre séjour.

facebook

Rejoignez-nous sur
Gardez le contact, photos souvenirs et avis perso.



QUEL EST VOTRE NIVEAU LINGUISTIQUE ?

CLC a choisi de vous présenter 6 niveaux linguistiques différents. Afin de vous situer facilement, nous vous proposons des équivalences approximatives entre le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues* et les niveaux requis par les écoles de langue que nous présentons.

DEBUTANT :

Vous n'avez aucune notion de la langue ou bien des notions vagues (quelques mots ou phrases).

FAUX-DEBUTANT ou A1 à A2*:

Vous pouvez utiliser un vocabulaire de base et des phrases simples isolées. Il vous est très difficile de vous exprimer oralement.

PRE-INTERMEDIAIRE ou A2 à B1*:

Vous êtes capable d'avoir des conversations simples en utilisant un vocabulaire et des structures de base. Votre niveau de compréhension est acceptable lorsqu'on vous parle lentement et clairement.

INTERMEDIAIRE ou B1 à B2*:

Vous contrôlez le vocabulaire et les structures d'usage courant. Vous parlez assez naturellement mais vous avez des difficultés à comprendre un journal télévisé. Vous pouvez écrire assez aisément sur des sujets simples et courants tout en faisant des erreurs fréquentes.

INTERMEDIAIRE AVANCE ou B2 à C1* :

Vous vous exprimez avec aisance et n'hésitez pas à converser au téléphone. Vous comprenez facilement votre interlocuteur. Vous êtes capable d'écrire sans trop de fautes et d'utiliser des expressions idiomatiques et des automatismes.

AVANCE ou C1 à C2* :

Vous parlez et écrivez presque aussi aisément que dans votre langue maternelle. Vous comprenez presque toutes les finesses d'un discours. Vous dominez un très large vocabulaire et votre prononciation est presque irréprochable.



INFO & SERVICES

LES DATES DE VOTRE SEJOUR

Plusieurs possibilités sont offertes, veuillez vous reporter au paragraphe DEBUT DES SESSIONS, dans le descriptif de chaque école.

s Que faire si les dates de votre voyage ne correspondent pas aux dates de séjour indiquées dans la brochure ?

Dans la mesure des disponibilités, il est possible de réserver auprès de CLC une journée supplémentaire au prix de 45€ la demi-pension (dîner, nuit, petit déjeuner) excepté pour les Etats-Unis, pour les programmes ONE TO ONE et pour tout séjour en résidence : 100€ la nuit supplémentaire. Cette option est à réserver par écrit en joignant son règlement. Elle est non remboursable et non modifiable.

LE JOUR DE VOTRE ARRIVEE :

s Quand commence votre hébergement ?

L'arrivée est prévue dans l'après-midi et le départ dans la matinée. Tout repas ou journée supplémentaire qui n'a pas été réservé au préalable auprès de CLC sera à régler directement sur place.

s Les familles hôtesse accueillent-elles les participants à leur arrivée à la gare ou à l'aéroport ?

Dans certains cas seulement. Se référer au paragraphe ACCES pour chaque destination. Lorsque cela n'est pas inclus au programme, nous pouvons organiser un transfert (en supplément).

s Qu'est-ce qu'un transfert ?

Un membre de votre famille hôte, ou de l'école, ou un service de taxi vous accueille à l'aéroport, à la gare ou au port et vous achemine à votre lieu d'hébergement (en utilisant les transports publics ou transport privé). Le jour de votre retour, vous êtes raccompagné lorsque cela est possible, selon la destination. Notez que le transfert peut être individuel ou organisé pour plusieurs personnes.

Ce service est en option et en supplément : à partir de 40€ en fonction du trajet. Il est non remboursable et non modifiable et doit être réservé avec les détails du voyage au plus tard 4 semaines avant le début du séjour. Vous pouvez le demander sur le bulletin d'inscription. En cas de retard d'un avion, d'un train ou d'un bateau, veuillez impérativement prévenir la personne responsable de votre transfert (dont les coordonnées figurent sur votre confirmation de transfert) ou le cas échéant CLC ou l'école de langue. Si cela n'était pas fait, CLC ne pourrait être tenu pour responsable d'un transfert non effectué et ce dernier ne serait pas remboursé. Si le transfert a été effectué, malgré le retard, un supplément pourra être demandé afin de dédommager l'attente éventuelle.

A L'ECOLE :

s Quelles sont les qualifications des professeurs ?

Tous les professeurs ont au minimum un diplôme permettant d'enseigner leur langue aux étudiants étrangers ou un diplôme universitaire.

s Que faisons-nous le premier jour de cours ?

Cette journée est principalement destinée à la « mise en route ». Vous passerez un test d'évaluation permettant de déterminer votre niveau linguistique et de vous orienter vers le groupe de travail correspondant. Certaines écoles offrent la possibilité de passer le test avant le début de votre séjour. Ceci est spécifié dans le descriptif de l'école pour chaque destination. Ensuite, une présentation du centre de formation et du lieu de séjour sera faite au cours de laquelle un certain nombre



d'informations utiles vous seront communiquées : carte de transports urbains, activités, excursions, etc.

s Que comprennent les cours ?

Le test de langue, la réunion d'information et d'orientation du premier jour de stage sont compris dans le nombre total de cours indiqué pour chaque programme.

s Que se passe-t-il lors d'un jour férié ?

Les cours ne seront pas assurés aux dates citées pour chaque école et ne seront ni remplacés ni remboursés sauf indication contraire. De fait, les débuts de sessions peuvent avoir lieu le mardi.

s Quels sont les horaires des cours?

Les cours ont lieu du lundi au vendredi. Les horaires donnés pour chaque formule, sont à titre indicatif et peuvent varier pendant l'année.

s Doit-on acheter des livres pour les cours?

Dans la plupart des écoles, le matériel pédagogique est compris dans le prix comme noté pour chaque destination. Pour les écoles dans lesquelles le matériel pédagogique n'est pas compris, voir le paragraphe ce prix comprend où le prix est indiqué.

VOS CONTACTS A L'ETRANGER

s Qui est le responsable local?

Pour les séjours avec cours, c'est le directeur ou un membre du personnel de l'école ou le professeur français pour les séjours prépa en résidence. Pour les autres séjours, c'est la personne responsable des familles hôtesse.

Environ deux semaines avant votre départ, nous vous communiquerons son numéro de téléphone et son adresse. Vous pourrez le contacter en cas de nécessité. Notez que le responsable local n'intervient qu'à votre demande.

s Que peut-on faire si un problème survient durant le séjour?

Il est très facile de régler un problème sur place : confiez-vous immédiatement au personnel de l'école, au responsable local ou bien encore appelez-nous en France, **nous sommes à votre écoute 24h sur 24, 365 jours par an.**

HEBERGEMENT, NOURRITURE, FRAIS

s Qu'est-ce qu'une demi-pension?

Le repas du soir, la nuit et le petit-déjeuner en général.

s Qu'est-ce qu'une pension complète ?

Le repas du soir, la nuit, le petit déjeuner et le repas de midi (souvent sous forme de panier repas).

s Est-ce que les draps et serviettes de toilettes sont fournis avec l'hébergement ?

- en famille hôtesse : oui, emportez un gant de toilette et une serviette de plage si nécessaire.
- en résidence ou appartement : se reporter au paragraphe hébergement pour chaque destination.

s Que comprend le blanchissage ?

Une lessive par semaine d'affaires courantes (sous-vêtements, tee-shirts, jeans ...)

s Durant les week-ends entre les semaines de cours, est-ce que la demi-pension ou la pension complète sont comprises ?



Le forfait concernant l'hébergement et les repas de la semaine est maintenu. Se reporter au paragraphe hébergement pour chaque destination car il existe des différences d'une formule à l'autre.

s Un placement seul ou avec un ami ?

Bien que le placement d'un seul francophone par famille hôte prédomine, il est bien sûr possible de placer ensemble deux participants qui le désirent excepté pour les séjours demi-pair, pair et stages en entreprise. Ce souhait sera à préciser sur le bulletin d'inscription, dans la case option.

s Quels sont les frais supplémentaires ?

Les transports depuis la France jusqu'à votre destination et durant le séjour de votre hébergement à l'école, les repas (selon la formule), le lavage et repassage du linge personnel (selon la destination), les livres pour les cours (selon l'école), les frais d'examen (selon l'école), les activités et excursions optionnelles, les communications téléphoniques, les documents obligatoires pour franchir les frontières, les assurances, certaines taxes en Australie (GST et OSHC).



L'HEBERGEMENT

L'HEBERGEMENT EN FAMILLES HOTESSES

Des critères de sélection...

Plus de 30 ans d'expérience nous ont permis d'affiner nos critères de sélection et nos procédures de contrôle. Nos responsables locaux connaissent personnellement la plupart des familles qu'ils visitent régulièrement. La majorité de nos familles accueillent d'une année sur l'autre.

Les familles hôtesse s'efforceront d'accueillir au mieux mais **ne sont pas tenues d'assurer des sorties ou des activités avec les participants le soir ou le week-end**. Elles leur font partager leur vie quotidienne sans pour autant devoir la modifier, ce qui serait d'ailleurs à l'opposé du but recherché.

D'autre part en Grande-Bretagne notamment, il n'est pas rare, compte tenu de leurs habitudes, que certaines familles prennent leur repas à un horaire différent de celui des participants et passent beaucoup de temps devant leur télévision. Ceci est un élément culturel auquel nos participants devront s'adapter.

Nous tenons à vous signaler l'importance du respect des horaires des repas et des sorties. Sachez par exemple qu'en Angleterre et en Allemagne les dîners sont prévus entre 18h et 19h.

Les critères de sélection essentiels sont : la bonne moralité, la qualité de l'accueil, la disponibilité, le confort et la nourriture.

Etre hébergé en famille hôteesse implique l'acceptation des us et coutumes de celle-ci. Soyez tolérant quant à la nourriture anglaise par exemple !

Nos familles hôtesse accueillent volontairement. Ce caractère volontaire explique que nous ne pouvons absolument pas obliger une famille à recevoir un participant, notamment en cas de force majeure ou simplement si elle ne désire plus accueillir pour des raisons qui lui sont propres malgré son engagement initial. Aussi pour palier ces désistements de dernière minute voire en cours de séjour, CLC procède immédiatement à un changement de famille, sans exclure la possibilité d'un placement temporaire. Si ce changement intervient au tout dernier moment, il se peut alors que les coordonnées de la famille soient données à l'arrivée.

La composition de la famille hôteesse et leur choix : Les familles d'accueil sont naturellement représentatives de la société du pays choisi. Les évolutions qui en modifient constamment l'image façonnent donc la structure familiale dans une diversité toujours élargie : diversité ethnique et religieuse, personnes seules, avec ou sans enfant, retraités, couples sans enfant... Par ailleurs, les familles d'accueil ne comprennent pas systématiquement un enfant du même âge que le participant. Ce dernier peut être hébergé par des hôtes de milieu social, d'origine ethnique ou religieuse différentes de la sienne. Ces caractéristiques ne font pas partie de nos critères de sélection, la chaleur de l'accueil est selon nous bien plus importante. Il faut par ailleurs savoir que certaines professions recouvrent des activités différentes d'un pays à un autre.

Toutes les familles d'accueil sont visitées (excepté pour les programmes au pair dont les familles font l'objet d'une enquête approfondie menée par nos responsables locaux). Au cours de cette visite, le correspondant de CLC s'assure des bonnes conditions d'accueil offertes par la famille.

Les familles accueillent la plupart du temps de façon régulière. Cette activité qui constitue de fait un complément financier pour le ménage ne gêne en rien la qualité de cet accueil. Au contraire, sa régularité nous permet d'avoir une bonne connaissance des familles. Notez toutefois qu'en Grande-Bretagne, en Irlande et à Malte, en particulier, le caractère répétitif de cet accueil le rend moins spontané. Le participant et ses parents ne doivent pas trop attendre des familles.



- **Les repas** : en Grande-Bretagne et en Irlande, les repas du midi généralement fournis sous forme de panier-repas ou de sandwiches, pourront paraître légers à certains(es). C'est une autre habitude anglo-saxonne. Prenez un petit-déjeuner le plus copieux possible et n'hésitez pas à prévoir un petit supplément d'argent de poche pour compléter votre déjeuner.

Certaines familles accueillent souvent d'autres étudiants étrangers. Toutefois, nous demandons à nos familles hôtes de ne pas accepter plus de deux autres étudiants étrangers à l'exception de Malte où la législation autorise les familles à recevoir jusqu'à 4 étrangers. Dans ce cas, il est important d'accepter la réalité de cet hébergement sans attendre une véritable intégration au sein d'une famille.

- **Tabac** : nous vous demandons de préciser sur le bulletin d'inscription si le participant est fumeur ou non fumeur. Notez bien que cette information conditionne le placement de l'étudiant mais ne sous-entend pas pour autant systématiquement qu'un participant non fumeur sera placé dans une famille de non fumeurs. Nous vous précisons qu'aux USA, au Canada et en Australie, en particulier, fumer rend les placements très difficiles. Il convient de respecter les lois de chaque pays visité. Toute fausse déclaration sur votre bulletin d'inscription pourra entraîner le renvoi du participant à ses frais.

L'HEBERGEMENT EN RESIDENCE, APPARTEMENT OU STUDIO

Ce choix est à conseiller aux participants désirant plus d'autonomie et d'indépendance. Le confort peut varier d'un pays à l'autre. Veuillez réserver votre séjour le plus tôt possible car chaque année ce type d'hébergement rencontre un franc succès et nous devons refuser des placements faute de disponibilité.

Pour tous les séjours en résidence, appartement ou studio, les participants acceptent de se conformer aux règles stipulées par le règlement intérieur du centre.



COMMENT S'INSCRIRE ?

Vous avez sélectionné votre séjour. Voici quelques conseils qui vous aideront à effectuer votre inscription.

LIEU DE SEJOUR :

Veillez indiquer le pays et la ville souhaités. Pour certaines formules One to One, Au Pair, Stage en entreprise, le lieu exact du séjour ne sera défini qu'après l'inscription. Dans ce cas, donnez 3 choix de région par ordre de préférence, en tenant compte des possibilités offertes dans la brochure.

DATES DE SEJOUR :

* Notez la date d'arrivée sur le lieu de séjour et la date de départ du lieu de séjour. Veuillez tenir compte des possibilités offertes indiquées dans les paragraphes DEBUT DES SESSIONS et HEBERGEMENT pour chaque séjour.

* Si vos dates de séjour ne correspondent pas aux dates conseillées, veuillez nous en informer par un courrier complémentaire envoyé avec votre bulletin d'inscription car il sera éventuellement possible de rajouter des nuits supplémentaires.

* N'oubliez pas de signaler vos allergies, régimes ou autres particularités pouvant avoir une incidence sur le choix de votre hébergement.

OPTIONS TRANSFERT (voir pages 106&107, paragraphe « qu'est-ce qu'un transfert ?) :

* Ce service est à réserver au moins 4 semaines avant le départ. Il est non modifiable et non remboursable.

* Si vous ne savez pas encore comment vous allez voyager, ne remplissez pas la case sur le bulletin d'inscription.

Vous nous communiquerez votre réservation ultérieurement en complétant la fiche correspondante envoyée avec la confirmation du séjour, toujours dans un délai de 4 semaines avant le départ.

ASSURANCES :

Nous partons du principe que chaque participant est couvert par une assurance responsabilité civile personnelle. Toutefois, nous avons souscrit un contrat d'assurance responsabilité civile qui interviendrait en complément ou à défaut d'assurance du participant. Vous pouvez souscrire en option :

- une assurance annulation :

- **FORMULE CLASSIQUE** couvrant les frais d'annulation, y compris pour les éventuelles prestations de pré et post-acheminements réservées auprès de CLC (voir feuillets de la liasse du bulletin d'inscription).

Ou - **FORMULE AVEC EXTENSION DE GARANTIE GRIPPE A/H1N1** reprenant toutes les garanties de la formule classique mais couvrant également le participant s'il est atteint du virus de la grippe A/H1N1 et dans l'impossibilité totale de voyager dans la période de 7 jours précédant son départ. Dans le cas d'une annulation pour motif de grippe A/H1N1 et uniquement dans ce cas, une franchise de 10% du montant des frais d'annulation sera appliquée et déduite du montant du remboursement.

COUT DE L'ASSURANCE ANNULATION (frais de gestion inclus):

FORMULE CLASSIQUE : 3,0 % du forfait,

FORMULE ETENDUE GRIPPE A/H1N1 : 4,5 % du forfait,

- **une assurance vol de bagages.** Le montant de la cotisation (frais de gestion inclus) est de 55 € CLC vous rembourse vos bagages, en cas de vol, dans la limite de 762 €



- **une assurance rapatriement- frais médicaux** couvrant les frais de maladie (incluant la grippe A tout en tenant compte des directives imposées par les autorités du pays visité), hospitalisation à l'étranger et rapatriement (voir feuillets de la liasse du bulletin d'inscription).

Montant des cotisations (frais de gestion inclus) :

	1 sem.	Sem .sup.
Zone 1 : Pays de l'Union Européenne.	7 €	3 €
Zone 2 : Autres Pays.	10 €	3 €

Dommages corporels : Notre contrat ne prévoyant, en cas de décès ou d'invalidité permanente, qu'un capital maximum de 10.000 € nous vous invitons à vérifier que vous êtes bien couvert par votre contrat d'assurance contre les dommages corporels auxquels les participants peuvent être exposés du fait des activités pratiquées pendant le séjour. Si tel n'était pas le cas, nous vous conseillons vivement de souscrire un tel contrat. Nous nous tenons à votre disposition en cas de doute.

Ces contrats vous seront proposés sur le bulletin d'inscription ou lorsque nous accuserons réception de votre inscription. Aucune demande ne pourra être prise en compte ultérieurement.

QUAND ENVOYER LE BULLETIN ?

- Dès que possible, de préférence au moins 8 semaines avant la date de départ prévue.
- Si un visa est nécessaire : prévoir un délai de 3 mois minimum.
- travail bénévole, séjours au pair, demi-pair, stages en entreprise : prévoir également un délai de 3 mois minimum. Pour ces séjours, nous vous demanderons des compléments d'informations indispensables à votre placement. L'inscription ne pourra être prise en compte qu'une fois votre dossier dûment complété.

OU ENVOYER LE BULLETIN ?

Au CLUB LANGUES ET CIVILISATIONS, Rue de la Comtesse Cécile, 12000 RODEZ.

Le dossier d'inscription devra comporter :

S le premier feuillet du bulletin d'inscription dûment rempli (conservez les 3 autres feuillets),

S 1 photo d'identité collée,

S la somme de 240€ soit 200€ à titre d'acompte et 40€ de frais de dossier.

S la somme correspondant aux assurances (facultatives).

Vous pouvez nous faire parvenir votre règlement par chèque, par carte bancaire ou par chèque vacances.

POUR UNE INSCRIPTION PLUS RAPIDE !

Vous pouvez vous inscrire :

- directement sur internet ou par téléphone et nous validerons votre inscription à réception du bulletin d'inscription signé

- ou en **téléchargeant votre dossier d'inscription PDF** en cliquant sur :

- [Les conditions générales de vente](#)

- [Les conditions particulières](#)

- [Les garanties des assurances annulation et frais médicaux \(facultatives\)](#)

- [Le bulletin d'inscription](#)

Si vous ne disposez pas du logiciel Acrobat cliquez ici pour le télécharger



pour nous l'adresser par fax ou par courrier



SUIVI ADMINISTRATIF DE VOTRE DOSSIER

s Accusé de réception et confirmation de séjour :

Vous le recevrez peu de temps après avoir envoyé votre bulletin d'inscription. Il vous confirme l'acceptation de votre dossier et :

- vous propose des cartes téléphoniques (en fonction de la destination choisie),
- vous communique l'adresse de l'école (s'il y a lieu) et de notre responsable local,
- vous apporte des informations utiles à votre voyage : moyens de transports, us et coutumes de chaque pays, renseignements complémentaires sur votre destination, formalités de douane, argent de poche, etc.

Attention : Ne réservez pas fermement votre transport sans avoir eu confirmation de votre séjour.

s Solde des frais de participation :

6 semaines avant le départ, nous vous demanderons par courrier le solde du séjour, à régler par retour et en tout état de cause 4 semaines avant le départ. Dans le cas contraire, CLC se réserve le droit d'annuler le séjour suivant les conditions d'annulation précisées au paragraphe 8 des conditions particulières.

Si vous vous inscrivez à moins de 6 semaines avant le départ, vous devrez régler la totalité du montant du séjour.

s Coordonnées de votre hébergement :

Nous vous les adresserons quelques jours avant votre départ, exceptionnellement le jour du départ (communiquées par téléphone, par fax ou par email). Des changements de dernière minute pour cause de maladie, décès, ou autres événements imprévus sont malheureusement toujours possibles. Veuillez nous en excuser par avance.

Attention : ces coordonnées ne vous seront adressées que si nous avons reçu le paiement intégral de votre séjour et les informations concernant votre transport.

s Assurance frais médicaux rapatriement : si vous l'avez souscrite, vous recevrez sur le même document que les détails de votre hébergement les numéros utiles en cas de problèmes en cours de séjour, ne l'oubliez pas dans vos bagages !

s Durant votre séjour : Un questionnaire d'évaluation de début de séjour vous a été remis dans le dossier d'information, veuillez nous l'adresser par fax ou courrier (en fonction de la durée du séjour). En cas de nécessité, notre responsable local ou le personnel de l'école est là pour vous aider. **Par ailleurs, une permanence est assurée en France par CLC, 24h sur 24, 365 jours par an. Il est important que nous puissions intervenir afin d'améliorer votre séjour pendant votre séjour, après il sera trop tard !**

s A votre retour :

Un questionnaire d'évaluation de fin de séjour vous sera envoyé, il est aussi possible de le compléter en ligne sur VOTRE DOSSIER. Nous vous saurions gré de nous l'adresser au plus tôt, car vos commentaires et appréciations nous sont indispensables pour continuer à vous proposer des séjours de qualité.

NOUVEAU : CONSULTEZ VOTRE DOSSIER EN LIGNE

Après votre inscription, le service Etudiants/Adultes restera à votre écoute et suivra votre dossier. Vous pourrez nous joindre par téléphone au 05.65.77.50.22 ou par email etudiants@clc.fr. En outre,



sur l'accusé de réception de votre inscription, vous trouverez les « login » et « mot de passe » confidentiels vous permettant d'accéder à votre espace sécurisé « Mon dossier à CLC » dans notre site WEB : www.clc.fr.

Cet espace vous permet de consulter certaines informations relatives à votre inscription, de consulter votre compte et d'en payer le solde de manière sécurisée.



DOCUMENTS INDISPENSABLES

s Documents en cours de validité obligatoires et au nom du participant pour franchir les frontières (l'obtention de ces documents est à votre charge et sous votre responsabilité) :

Ces informations ne concernent que les participants de nationalité française. Les participants de nationalité étrangère sont invités à se renseigner auprès du consulat du pays où ils désirent séjourner. Notez que le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.

- **Grande-Bretagne, Malte, Irlande, Allemagne, Espagne, Italie** : carte nationale d'identité et autorisation de sortie du territoire pour les mineurs (délivrée par la mairie du domicile) ou passeport.

- **Etats-Unis** : Passeport français à lecture optique uniquement s'il a été délivré avant le 26 octobre 2005. A compter du 26 octobre 2005, vous devez vous munir d'un passeport électronique et d'un billet aller-retour. Les titulaires de passeports délivrés depuis le 26 octobre 2005 sans puce électronique, ont l'obligation de solliciter un visa. Par ailleurs, le visa étudiant est obligatoire si votre séjour excède 90 jours ou 18 heures de cours par semaine (coût du visa : environ 250€). Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site de l'ambassade : www.usembassy.gov

Nouveau : A partir du 12 janvier 2009, toute personne souhaitant se rendre aux Etats-Unis pour une durée inférieure à 3 mois et pour moins de 18 heures de cours par semaine, devra remplir une demande d'autorisation : **ESTA (Electronic System for Travel Autorisation)**. Le voyageur devra être doté de cette autorisation de voyage électronique avant d'embarquer sur un avion. Elle sera valable pour une durée de 2 ans ou jusqu'à expiration du passeport. Le formulaire pourra être rempli au plus tard 72 heures avant le départ mais il est recommandé de le faire aussitôt le voyage planifié. Adultes et enfants (quel que soit leur âge) seront soumis à cette procédure.

Pour cela il suffit de se connecter sur <https://esta.cbp.dhs.gov> et de compléter le questionnaire en ligne.

- **Canada** : passeport, et visa étudiant si la durée du séjour est supérieure à 6 mois (180 jours) www.amb-canada.fr

- **Australie** : passeport et visa. Pour les séjours inférieurs à 3 mois de date à date (exemples : du 3 février au 2 mai) en Australie, le visa électronique est délivré à votre demande par l'agence de voyage ou la compagnie aérienne à qui vous avez acheté le billet d'avion. Visa étudiant ou working holiday visa obligatoire si la durée du séjour est supérieure à 3 mois www.immi.gov.au

- **Séjours « Glob'Explorer »** : voir pages correspondants à la destination.

Remarques : le coût des visas varie en fonction de leur nature et du pays. Les informations données ci-dessus sont valables au 5 octobre 2009, elles peuvent être modifiées en cours d'année par les pays concernés. Veuillez vous renseigner auprès des ambassades ou consulats compétents.

CLC ne saurait être tenu pour responsable dans le cas où les participants n'auraient pas les documents requis à l'entrée et/ou à la sortie du pays de séjour.

Attention, les formalités administratives peuvent demander plusieurs semaines.